

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

.....
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **29 MARS 2011 à 19 h 30** à la
Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 28 février 2011 : approbation (vote)
2. Urbanisme et aménagement du territoire
 - a) Rue de Corsal : permis d'urbanisme Malpoix – aménagement d'un trottoir et cession gratuite à la Commune : décision (vote)
 - b) Revitalisation urbaine : Gare de Chastre : principe : décision (vote)
 - c) Revitalisation urbaine : auteur de projet : cahier spécial des charges : arrêt : décision (vote)
 - d) Projet de lotissement (Route Provinciale – rue des Trois Ruisseaux – rue du Chêne) : création de voirie et modification de voiries existantes : décision (vote)
3. Plan de Cohésion Sociale : rapport d'activité 2010 et rapport financier : arrêt : décision (vote)
4. Services techniques communaux : achat d'une tondeuse : principe, mode de passation de marché et cahier spécial des charges : arrêt : décision (vote)
5. Egouttage prioritaire (Rue de l'Eglise, des Trois Ruisseaux, d'Almez,...) : souscription de parts bénéficiaires dans le capital de l'IBW : décision (vote)

HUIS CLOS

6. Personnel enseignant :
 - a) Démission : acceptation (votes)
 - b) Désignation : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :
Pour le Collège communal :



Le Bourgmestre

E. JOSSART